

SCHWEIZER PREIS

PUTZ+

FÜR ARCHITEKTUR

FARBE

UND HANDWERK

23

Concours

maler
glpser
Die Kreativen am Bau.

appli
-tech

Contenu

1 Introduction

2 Objet du concours

3 Généralités

- 3.1 Mandants et organisateurs
- 3.2 Point de dépôt des travaux
- 3.3 Procédure
- 3.4 Catégories et prix
- 3.5 Exposition et publication
- 3.6 Conditions de participation

4 Le jury

5 Critères d'évaluation

6 Inscription et dates

- 6.1 Calendrier
- 6.2 Concours / Publication
- 6.3 Inscription

7 Concours

- 7.1 Téléchargement de la mise au concours
- 7.2 Langue du concours
- 7.3 Documents à déposer
- 7.4 Critères d'exclusion

8 Remise

- 8.1 Obligation des participants – droits d'utilisation 10
- 8.2 Décharge de responsabilité pour les organisateurs 10
- 8.3 Propriété – restitution – droit d'auteur – responsabilité 10

Il s'agit de distinguer les meilleures constructions réalisées avec du crépi et de la peinture

1 Introduction

Le crépi et la peinture marquent l'architecture depuis des siècles. En tant que plus anciens matériaux de construction, ils sont des éléments fondamentaux de notre culture architecturale, dans le passé, le présent et le futur.

Le rôle modeste du crépi est en même temps sa qualité. Ses composants comme le sable, la chaux et l'eau sont disponibles partout et leurs compositions sous forme de recette de crépi sont aussi variées que les régions et cultures dans lesquelles elles sont conçues et utilisées. Chaque crépi est individuel et a son propre caractère – que ce soit en tant que recette de crépi pur ou dans une interaction harmonieuse avec la peinture.

La diversité infinie de la conception des surfaces crépiées dans le bâtiment est loin d'être épuisée. Plusieurs techniques traditionnelles de pose du crépi sont tombées dans l'oubli, de nouvelles possibilités attendent d'être découvertes. La mission des professionnels de l'architecture, des coloristes et des artisans est d'utiliser ce potentiel et d'enrichir à un niveau élevé notre environnement bâti – car la règle d'or est la suivante: «...la valeur d'un matériau de construction ne dépend pas de sa nature, mais de sa transformation».¹

Pour la quatrième fois déjà, un prix sera décerné dans le cadre du salon appli-tech. Le «Schweizer Preis für Putz und Farbe» récompense des constructions et des concepts d'espace qui témoignent d'une approche différenciée, durable et de haute qualité du crépi et de la peinture. Une attention particulière doit être accordée à la finition de surface, à l'application artisanale d'intéressantes techniques de pose du crépi ainsi qu'à l'interaction cohérente de l'architecture, du crépi et de la peinture. Des bâtiments industriels, commerciaux ou d'habitation de l'espace public ainsi que des édifices historiques ou des concepts spéciaux d'aménagement intérieur peuvent être présentés.

Les aspects importants de l'édition de cette année sont l'architecture, les techniques de pose du crépi et l'agencement des couleurs. Ce sont les mêmes thèmes auxquels appli-tech sera consacré - du 8 au 10 février 2023. Le salon professionnel pour le secteur de la peinture et de la plâtrerie, la pose à sec et l'isolation constitue le cadre idéal pour présenter des travaux primés à un public intéressé.

¹ Cf. Loos, Adolf: Ins Leere gesprochen 1897 – 1900, Vienne 1921, article «Die Baumaterialien», citation p. 104.

2 L'objectif du prix

L'objectif du «Schweizer Preis für Putz und Farbe» est de promouvoir la collaboration entre les professionnels de l'architecture et de l'architecture d'intérieur, les coloristes et les artisans ainsi que de récompenser l'utilisation du crépi et de la peinture dans des constructions de haute qualité et d'attirer l'attention du public sur ces constructions. À une époque où la rénovation énergétique revêt une grande importance et où le crépi et la peinture jouent un rôle majeur, il convient d'accorder une attention particulière à ces matériaux de construction.

L'édition 2023 met particulièrement l'accent sur la capacité d'innovation qui a résulté d'une collaboration entre planificateurs, artisans, concepteurs et industriels. Les organisateurs attachent une importance particulière au terme «commun », car ils sont convaincus que les meilleures solutions, les plus audacieuses sont toujours le produit d'un travail fructueux d'équipe de différents professionnels participant au processus de construction. Les organisateurs comptent ainsi faire naître un nouvel esprit chez les créatifs du bâtiment.

3 Généralités

3.1 Mandants et organisateurs

L'initiateur est l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) qui, en collaboration avec Messe Luzern, sous l'égide du salon spécialisé pour les peintres et plâtriers, les constructions à sec et l'isolation, appli-tech, agit comme organisateur du prix

3.2 Point de dépôt des travaux

Messe Luzern AG
Kennwort: «Schweizer Preis für Putz und Farbe»
Horwerstrasse 87
CH-6005 Luzern
Téléphone 041 318 37 00
putzundfarbe@appli-tech.ch

3.3 Procédure

Les organisateurs lancent le «Schweizer Preis für Putz und Farbe» pour des équipes qui sont constituées d'artisans et de planificateurs. Une équipe se compose au moins d'un planificateur (architecte, architecte d'intérieur, coloriste, etc.) et d'un artisan du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

Les équipes peuvent bénéficier d'un soutien professionnel et matériel des fabricants de produits dans les secteurs du crépi et de la peinture. Dans cette composition, elles représentent les secteurs suivants: planification, conception, artisanat et technologie des matériaux.

3.4 Catégories et prix

Les projets complets déposés dans les délais qui sont admis à être évalués par l'examen préalable concourent pour les prix d'un montant total de CHF 35 000.– hors TVA.

La remise des prix aura lieu le 9 février 2023.

Les prix seront décernés dans les catégories suivantes:

- Façade enduite / agencement des couleurs
- Aménagement intérieur
- Prix spécial du jury
- Prix du public

Pour la catégorie Façade enduite/agencement des couleurs, les prix suivants seront remis:

OR	CHF 9'000.–
ARGENT	CHF 6'000.–
BRONZE	CHF 3'000.–

Pour la catégorie Aménagement intérieur, les prix suivants seront remis:

OR	CHF 6'000.–
ARGENT	CHF 4'000.–
BRONZE	CHF 2'000.–

PRIX SPÉCIAL DU JURY CHF 3'000.–

Prix pour la rénovation énergétique

PRIX DU PUBLIC CHF 2'000.–

L'équipe gagnante du prix du public sera désignée par un vote des visiteurs. L'attribution et la remise du prix du public auront lieu le dernier jour du salon.

3.5 Exposition et publication

Parmi les travaux déposés, les projets primés et sélectionnés seront présentés en ligne sous appli-tech.ch et présentes à l'appli-tech à Lucerne du 8 au 10 février 2023. Le prix sera évoqué dans les revues spécialisées et sur les portails en ligne. Une documentation complète ainsi que la publication de toutes les distinctions seront disponibles en février 2023. Les organisateurs n'excluent pas d'autres expositions après le salon professionnel.

3.6 Conditions de participation

Atteindre l'objectif en équipe

Des projets réalisés exclusivement en équipe sont admis. Une équipe se compose de planificateurs (architecte, architecte d'intérieur, coloriste, etc.) et d'artisans du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

Au moins un participant dans l'équipe doit avoir son siège social ou son domicile en Suisse.

Seuls des bâtiments qui ont été achevés entre le 1er janvier 2017 et le

30 septembre 2023 sont admis. Le site doit être en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein.

4 Le Jury

Les travaux sont évalués par un jury indépendant composé de professionnels. Le jury ne siège pas en public. Les membres du jury sont issus des secteurs de l'architecture, de l'agencement des couleurs ainsi que des métiers de peintre et de plâtrier. Le jury décide à la majorité simple. Sa décision est définitive et ne peut pas être contestée. Le recours à la voie juridique est exclu.

Juges spécialisés

- Prof. Andreas Hild, Hild und K Architektur, chaire Conception transformation, conservation des monuments Université technique de Munich
- Peter Dransfeld, président de la SIA Suisse / dransfeldarchitekten, Ermatingen
- Prof. An Fonteyne*, chaire d'architecture et de conception, ETH Zürich
- Prof. Annette Helle, architecture lumineuse, chargée de cours Architecture et construction, à la FHNW à Muttenz
- Prof. Johannes Käferstein, Haute école de Lucerne - Technique & Architecture
- Hartmut Göhler, Architecte et professeur à l'institut de design conceptuel
- Pinar Gönül, blgp architekten, Lucerne
- Judit Solt, rédactrice en chef TEC21
- Jörg Kradolfer, services techniques plâtriers de l'ASEPP
- Stefanie Thomet, coloristen, BSFA

* demande en attente de réponse

5 Critères d'évaluation

- Qualité du concept de couleurs et de matériaux
- Évaluation de l'exécution artisanale à l'aide du modèle de crépi
- Application respectueuse du matériau et transformation du crépi et de la peinture
- Contribution à la durabilité
- Degré d'innovation
- Preuve du travail d'équipe

6 Inscription et dates

6.1 Calendrier

Les dates suivantes sont valables pour la procédure:

- Concours/publication dès le 11 avril 2022
- Téléchargement des documents de soumission dès le 11 avril 2022
- Inscription jusqu'au 30 septembre 2022
- Livraison de tous les documents à déposer jusqu'au 20 octobre 2022
(y compris modèle de crépi et documents de planification)
- Examen par le jury mi-novembre 2022
- Information des participants mi-décembre 2022

- Exposition de projets dans le cadre d'appli-tech de 8 au 10 février 2022
- Remise de prix 9 février 2022

6.2 Concours/Publication

Le concours sera publié dès le 11 avril 2022 dans des revues spécialisées, sur les sites Internet d'appli-tech.ch et de smgv.ch ainsi que sur les plates-formes en ligne des partenaires spécialisés et des écoles spécialisées et supérieures.

Pour les personnes intéressées, les documents suivants sont disponibles sur putz-farbe.ch

- Mise au concours (pdf)
- Formulaire d'inscription (doc/pdf)
- Concept d'exposition (pdf)

6.3 Inscription

L'inscription doit être envoyée jusqu'au 30 septembre 2022 au secrétariat du projet avec la mention «Schweizer Preis für Putz und Farbe 2023».

Par E-Mail:

putzundfarbe@appli-tech.ch

7 Concours

7.1 Téléchargement de la mise au concours

Les participants peuvent télécharger les informations sur putz-farbe.ch.

- Formulaire d'inscription (doc/pdf)
- Maquette-modèle documents de planification
- Exemple plaque-échantillon
- Concept d'exposition
- Modèle de présentation sur le site Internet

Après l'inscription, la plaque de support pour le crépi du modèle de façade sera mise à la disposition de toutes les équipes participantes. Format 90 x 120 cm, y compris dispositif de suspension. Les plaques de support peuvent être retirées dès le 30 juin 2022 sur réservation préalable auprès de l'ASEPP, Jörg Kradolfer, téléphone 043 233 49 71 (centrale) ou 079 696 55 24, à la Oberwiesenstrasse 1, à 8304 Wallisellen.

7.2 Langue du concours

L'allemand est la langue du concours.

7.3 Documents à déposer

Les organisateurs accordent une grande importance à un plan-maquette homogène, parce que les travaux primés seront présentés lors d'un événement spécial organisé dans le cadre du salon spécialisé pour les peintres et plâtriers, les constructions à sec et l'isolation, appli-tech qui aura lieu à Lucerne du 8 au 10 février 2022. C'est pourquoi, la maquette doit être conforme au modèle.

Tous les documents, (y compris les documents et les modèles de crépis) doivent porter la mention « Schweizer Preis für Putz und Farbe 2023 » et le nom du bureau des responsables du projet.

Au maximum, deux pages DIN A0, en mode portrait (840 x 1189 mm) peuvent être remises. Tous les plans doivent être remis sur papier blanc, solide (pas de papier photo brillant) et selon les échelles exigées.

Les plans doivent être déposés en double: 1 lot déplié dans un dossier et 1 lot plié.

Plusieurs projets peuvent être déposés par équipe, ils doivent toutefois être remis séparément.

A: Documents de planification / remise du texte explicatif

B: Modèle de crépi 1:1 (surface de crépi façade ou intérieur)

C: Modèle de crépi 1:1 (surface de crépi façade ou intérieur)

D: Autres documents à déposer

Les documents suivants doivent être déposés pour l'examen par le jury:

A Documents de planification / texte expliquant le plan conformément à la maquette

Pour la catégorie Façade enduite/agencement des couleurs

- Idée et concept d'aménagement
- Plan de situation à l'échelle 1:500, global : représentation du volume des constructions, de l'aménagement, de tous les éléments essentiels de l'aménagement de l'environnement ainsi que des cotes de niveau nécessaires à la compréhension
- Tous les plans et coupes à l'échelle appropriée nécessaires à la compréhension du projet
- Coupe de façade avec section de façade et de plan correspondant à l'échelle 1:10. La coupe de façade va du socle au toit et montre tous les raccordements d'éléments de construction : raccordement au toit, fenêtres, éventuellement raccordements de porte et de socle, y compris passage vers le terrain.
- Description du concept et de la structure de la façade, y compris indication du coefficient de transfert thermique (en cas de rénovations: comparaison ancien coefficient de transfert thermique – nouveau coefficient de transfert thermique)
- Structure de la couche / type d'isolation / matérialisation de la façade Sur le plan: Recette de crépi, technique de pose du crépi etc. ainsi que remise d'un schéma de couleurs
- Photographies

Pour la catégorie Aménagement intérieur

- Description du concept
- Tous les plans, coupes et vues à l'échelle appropriée nécessaires à la compréhension du projet.
- Indications concernant la réalisation artisanale
- Indications concernant la recette de crépi, particularités des structures et schéma de couleurs sur une feuille séparée, en fichier PDF séparé
- Photographies

B Modèle de crépi (surface de crépi façade ou intérieur)

Surface de crépi à l'échelle 1:1, au format 90 x 120 cm, en mode portrait

C Documents supplémentaires (facultatif)

- Autres petits modèles de crépis (processus de conception façade/aménagement intérieur)
- Cartes des coloris (processus de conception agencement des couleurs)
- Matériaux des recettes de crépis (exposition des chaux, sables, spéciales, sables et additifs spéciaux, etc.)
- Pigments de couleur (en cas d'utilisation de pigments spéciaux de couleur)
- Autres croquis et explications

D Autres documents à déposer

Les documents suivants doivent aussi être remis avec les plans de projets:

- Formulaire d'inscription rempli et indiquant l'équipe de planification, les collaborateurs qui ont participé et les professionnels et partenaires industriels associés
- Tous les documents de planification réduits à DIN A3, 1 exemplaire sur papier
- Tous les documents (plans, photos, illustrations, textes etc.) doivent être transmis numériquement au format .pdf sur un support de données.
- Brève description et photo de la présentation sur le site Internet d'appli-tech

7.4 Critères d'exclusion

Les travaux qui ne sont pas conformes aux critères d'organisation, peuvent être exclus. Les documents doivent être complets et déposés dans les délais. Le contenu et la forme doivent correspondre à tous les points des conditions d'organisation. Il importe de souligner qu'aucune prolongation des délais et remise ultérieure ne sera possible.

8 Remise

Tous les documents ainsi que le modèle de façade doivent être transmis entre le 15 octobre aux heures d'ouverture des bureaux à l'adresse suivante:

Messe Luzern AG
«Schweizer Preis für Putz und Farbe 2023»
Horwerstrasse 87
CH-6005 Luzern

8.1 Obligation des participants – droits d'utilisation

L'équipe participante s'engage à reconnaître entièrement les conditions d'organisation en déposant son projet de participation. Par la signature de la déclaration de participation ou d'auteur, elle déclare être l'auteur de l'objet et en possession des droits nécessaires d'utiliser les documents de planification et photographiques, et pouvoir en disposer dans la cadre de la participation au

«Schweizer Preis für Putz und Farbe 2023». En particulier, l'architecte ou le bureau d'architecture assure être autorisé par l'auteur des documents déposés et avoir conclu avec ce dernier des accords à cet égard. En même temps, il/ elle ou le bureau accorde gracieusement à l'organisateur le droit d'utiliser et d'exploiter sans restriction les documents photographiques et de planification relatifs au «Schweizer Preis für Putz und Farbe 2023» et, notamment, de diffuser ces documents dans la presse et d'autres médias, par exemple sur Internet, ainsi que dans le cadre d'une éventuelle publication.

8.2 Décharge de responsabilité pour les organisateurs

Si, par l'utilisation, notamment par la publication des documents photographiques et de planification – contrairement aux assurances expresses de l'équipe du projet – d'éventuels droits de tiers sont violés ou que des prétentions correspondantes de tiers sont formulées contre l'organisateur, le participant libère l'organisateur de tous les dommages et dépenses éventuels pouvant en résulter à première demande.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours en cas d'une trop faible participation.

8.3 Propriété – restitution – droit d'auteur – responsabilité

Les documents déposés ou les autres matériaux deviennent la propriété des organisateurs. Il ne sera procédé à aucune restitution.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dommages ou la perte des travaux déposés s'ils ont appliqué le principe de prudence qu'ils doivent respecter dans leurs propres affaires

Contact pour compléments d'information :

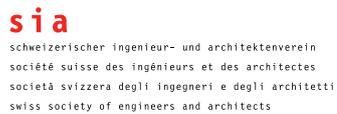
Nous serons heureux de recevoir vos questions et de les transmettre aux spécialistes compétents.

Messe Luzern AG
Schweizer Preis für Putz und Farbe
Ursula Gerber, Projektleiterin appli-tech
Horwerstrasse 87, CH-6005 Luzern
Telefon 041 318 37 00
putzundfarbe@appli-tech.ch

Organisateurs



Partenaires spécialisés



* demande en attente de réponse

Partenaires presse



Messe Luzern AG
Schweizer Preis für Putz und Farbe
Horwerstrasse 87
CH-6005 Luzern
Téléphone 041 318 37 00
putzundfarbe@appli-tech.ch

**maler
gipser**
Die Kreativen am Bau.

**appli
-tech**

